

Les téléconsultations

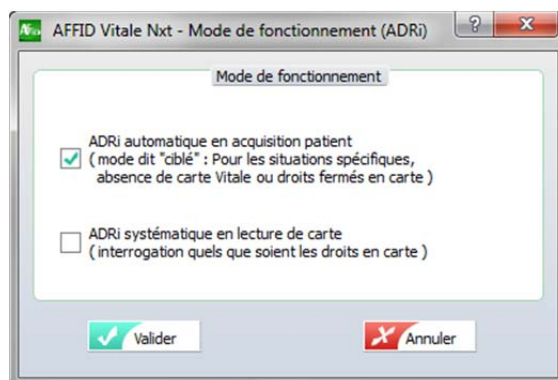
La téléconsultation est désormais accessible sur l'ensemble du territoire en France : tout médecin, quelle que soit sa spécialité et son secteur d'exercice, peut proposer à ses patients, s'il le juge adapté, de réaliser une consultation à distance au lieu d'une consultation au cabinet.

Pour effectuer les Factures de télémédecine, il faut avant tout paramétrer l'ADRI en mode Ciblé :

- Cliquez sur le menu **Téléservices/Mode de fonctionnement (ADRI)**



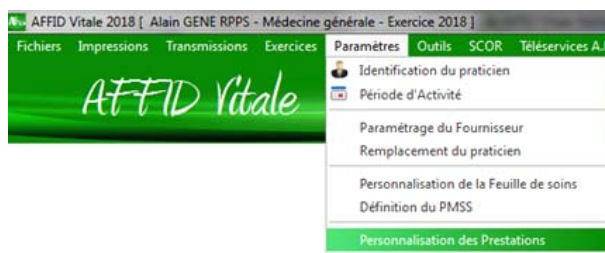
Activer le **"Mode ciblé"** : La récupération des informations se fait uniquement pour les situations spécifiques (CMU ACS ALD AME etc.), en cas d'absence de carte Vitale ou lorsque les droits en carte sont fermés.



Deux actes de téléconsultation, codés « TCG » pour les généralistes et « TC » pour les spécialistes, sont disponibles dans la nomenclature générale des actes professionnels (NGAP).

Vérifier que l'acte à utiliser est bien coché dans la personnalisation des prestations :

- Cliquez sur le menu **Paramètres/Personnalisation des prestations**



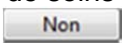
ct	si	Prestation	Libellé	Montant	Base de remb.	P
		PPS	Plan Personnalisé de Santé	100.00 €	100.00 €	
		PRA	Majoration d'honoraires pour produits radiopharmace...	0.44 €	0.44 €	
		PRO	Prothèse dentaire par stomatologue	0.00 €	0.00 €	
		PTG	Première consultation Thrombophilie Grave	16.00 €	16.00 €	
		QZJA022	Parage et/ou suture d'une plaie pulpo-unguëale	107.71 €	107.71 €	
		SCM	Soins conservateurs par médecin	0.00 €	0.00 €	
		SES	Suite examen de santé	0.00 €	0.00 €	
		SGS	Prestation non identifiée par l'Assurance Maladie	0.00 €	0.00 €	
		STH	Forfait surveillance médicale thermale	80.00 €	80.00 €	
		TC	Téléconsultation (Télémédecine/Téléconsultation)	23.00 €	23.00 €	
		TCG	Téléconsultation Généraliste (Télémédecine/Télécons...	25.00 €	25.00 €	
		TCP	Acte de téléconsultation	0.00 €	0.00 €	

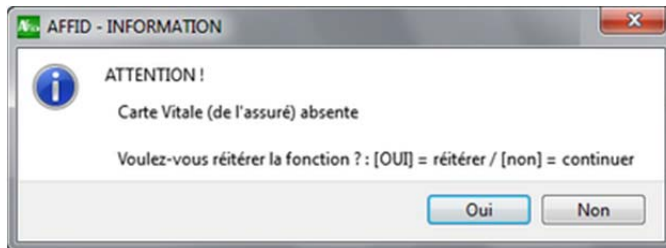
A partir de la colonne "Actif", cochez la prestation que vous souhaitez utiliser

La facturation se fait sans carte vitale (Appelé "Mode facturation sésam sans vitale") :

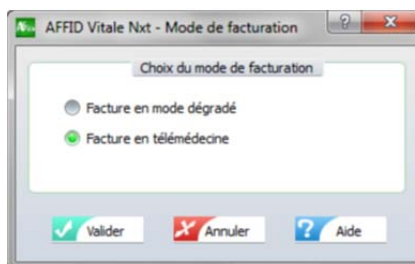
- Si le patient est déjà venu une première fois au cabinet, les données administratives nécessaires à la facturation sont mémorisées dans le logiciel. Ces données seront vérifiées et éventuellement mises à jour par le service en ligne ADRi (Acquisition des DRroits intégrés).
- Si le patient est nouveau, les données administratives (nom, prénom, NIR et, pour les ayants-droits, en plus, la date de naissance, code régime et code caisse) nécessaires à la facturation doivent être communiquées au médecin et renseignées lors de l'élaboration de la feuille de soins. Ces données seront vérifiées et éventuellement corrigées par le service en ligne ADRi (Acquisition des DRroits intégrés).

Cliquer sur le bouton  ou touche **F2-Ajouter** sans insérer de carte vitale dans le lecteur

Pour effectuer la feuille de soins sans la carte vitale de l'assuré, cliquer sur 



Cocher "Facture en télémédecine".



Quand le patient est déjà venu une première fois, en tapant simplement le début du nom le progiciel affiche automatiquement les différentes informations du patient.

ATTENTION : Dans le cadre des téléconsultations, les données patient saisies doivent être vérifiées et éventuellement corrigées par le service en ligne ADRi (Acquisition des DRroits intégrés).



Cocher la case « Aucune pièce justificative... »

Dans le cadre du covid-19 la prise en charge est à 100% par l'assurance maladie obligatoire en tant que « soins particuliers exonérés ».

Sur la feuille de soins, cocher la case «Tiers Payant » et sélectionner .

Sur la feuille de soins, cocher la case « Exonération ».

Sélectionner « Prestations exonérantes / Soins particuliers exonérés » (Exo.3)

Sélectionner l'acte de téléconsultation, celui-ci doit automatiquement être pris dans la Feuille de soins avec le code Exo 3.

Feuille de soins électronique

N° 18
Date 19/03/2020

Feuille de soins

Médecin
(Art. R 161.40 et suivants du code de la sécurité sociale)

Bénéficiaire des soins et assuré(e)
Bénéficiaire: SPECIMEN CARTE ALEXIS
Organisme de rattachement: 01 - Régime général

Médecin: Monsieur GENE RPPS ALAIN
Médicine générale
Conventionne
99 1 12023 9 CAB : 0 ZID : 20 ZIK : 02 CPS

Situation N°1 : Zone B sans ID - Avec Indemnité Kilométrique de montagne - Avec agrément DA

Condition de prise en charge du bénéficiaire des soins

<input type="checkbox"/> Tiers Payant (HORS)	<input checked="" type="checkbox"/> Pas d'accident	<input type="checkbox"/> Prescription	<input checked="" type="checkbox"/> Exonération
<input type="checkbox"/> Complémentaire	<input type="checkbox"/> Accident Droit Commun	<input checked="" type="checkbox"/> Pièce justificative	<input type="checkbox"/> Soins Médicaux Gratuits
<input type="checkbox"/> Formule STS	<input type="checkbox"/> Accident du travail	<input type="checkbox"/> Attestation papier	<input type="checkbox"/> Victime d'attentat
<input checked="" type="checkbox"/> Date de référence	<input type="checkbox"/> Maternité	<input type="checkbox"/> Carnet médical	<input checked="" type="checkbox"/> Parcours de soins

Date d'exécution: 19/03/2020

Actes effectués

éléments de tarification														
Date	Acte	Mnt	Compl.	Qualif.	Exo	Taux	Amo	Amc	Code Asso					
1 19/03/2020	TCG	25.00			3	0.00								

Règlement en Euro

Règlement: CHQ - Chèque
Nom payeur: SPECIMEN CARTE ALEXI
Tiers payant: []

Nombre: 1
Total facture: 25.00
Montant reçu: []

Part assuré: []
Part obligatoire: []
Part complémentaire: []

Buttons: Valider, Annuler, Aide, Details ...



Si le code Exo n'apparaît pas dans la ligne de facturation, sélectionner la ligne et cliquer sur « Modifier »

Actes effectués

éléments de tarification

Date	Acte	Mnt	Compl.	Qualif.	Exo	Taux	Amo	Amc	Code Asso				
1 19/03/2020	TCG	25.00			1	0.00							

Buttons: Ajouter, Modifier, Supprimer, Séances

Cliquer sur le bouton «Exonération»

AFFID Vitale Nxt - Définition acte

Date d'exécution: 19/03/2020

Prestation: TCG - Téléconsultation Généraliste (Télémédecine)/Téléconsultation

Qualificatif de dépassement: Sans Justificatif de Dépassement

Entente: Exonéré

Buttons: Valider, Annuler, Aide

Sélectionner « Prestations exonérantes / Soins particuliers exonérés » (Exo.3)



les deux fenêtres



la feuille de soins

Affiche le récapitulatif de la facture en fin de sécurisation de la feuille de soins.

Les feuilles effectuées en mode Sesam sans vitale (Télémédecine) se distinguent dans le livre des feuilles de soins par les pictogrammes :

Colonne **S**



la feuille de soins a été signée en mode Sesam sans vitale

Contrairement aux feuilles de soins faites en mode dégradé, ce mode de facturation Sesam sans vitale ne nécessite pas l'envoi de duplicata, ni de bordereau de télétransmission.